

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire, en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |   |                       |
|---|-----------------------|
| <input type="checkbox"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="checkbox"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="checkbox"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5215

Société : R A F

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BÉNANI KHIR ABDELRHANI

Date de naissance : 31.03.1951

Adresse : 75, RUE AL FOULAT HAARIF 20370 CASABLANCA

Tél. : 06.89.23.40.70 Total des frais engagés : ..... Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

**Professeur Ahmed TAZA**  
**Agrégé en UROLOGIE**  
11, Rue Mustapha El Maâni  
B.P. 16 - Casablanca

Tel : 0522.27.44.76

Date de consultation : 12.12.2022

Age :

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Lien de parenté :

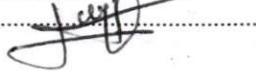
Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : ..... / ..... / .....

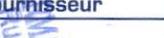
Signature de l'adhérent(e) : 



#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 DEC. 2022		3	300	<b>Professeur Ahmed TA Agréé en UROLOGIE 201, Rue Mustapha El Maâ 3é Etage N°18 - Casablanca Tél : 0522.27.44.76</b>

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>MACIE DES STAN</b> Club AF Tel : 05 22 25 Tél : 05 22 25 24-509 - PIB : IF - 40436	12/12/2022	413,30

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<b>Professeur Ahmed TAZI</b> <b>Agrégé en CHIRURGIE</b> <b>201, Rue Mohamed El Mami</b> <b>36 Etage N°10 - Casablanca</b> <b>Tél: 0522.27.44.76</b>	22 DEC 2022	K 200	4000

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

**O.D.F**  
**PROTHESES DENTAIRES**

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000

## **[Création, remont, adjonction]**

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE REVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**DOCTEUR AHMED TAZI**

PROFESSEUR AGRÉGÉ EN UROLOGIE

Ex Chirurgien Urologue

Hôpital Avicenne - Rabat

Membre Association Américaine d'Urologie



**الدكتور أحمد التازي**

أستاذ مبرز في المسالك

جراح في مستشفى ابن سينا

الرباط سابقا

عضو الجمعية الأمريكية للأرلوجيا

12 DEC. 2022

CASABLANCA, LE :

L Bernau Alghani

106,70

- Cardura 2mg



153,30 1 gr le m̄ x 30

- Bernimidom 160



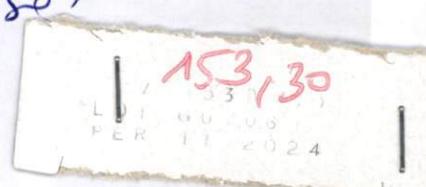
à plus le m̄ x 30

413,30

PHARMACIE DES STADES 201C  
50, Rue Al Fourat - Casablanca  
Tél : 05 22 25 49 25  
PC 245509 - Pte 35972002

LOT N° : 1290 / 72

UT.AV : 04 106,70 06 70 P.P.V?



Professeur Ahmed TAZI  
Agrégé en UROLOGIE  
201, Rue Mustafa El Maâni  
3ème Etage N°16 - Casablanca  
Tél : 0522.27.44.76

201, شارع مصطفى المعاني الطابق الثالث رقم 16 - البيضاء  
201, Rue Mustafa El Maâni 3ème Etage N°16 - Casablanca  
Tél : 05 22 27 44 76 - E-mail: tazi4814@gmail.com  
Consultation sur Rendez-vous